

Le Kremlin Bicêtre, le 20 avril 2017

Objet : Renseignements  
Formation au Conseil Conjugal et Familial  
Prochain cycle : cycle 34

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande concernant la « formation au Conseil Conjugal et Familial » et vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre institut.

Afin d'étudier votre candidature, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le dossier d'inscription ci-joint, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- CV et lettre de motivation
- photocopies de vos diplômes professionnels.
- attestation de l'emploi que vous occupez actuellement (certificat de travail ou bulletin de salaire, ou attestation d'exercice professionnel bénévole).
- pour les personnes non diplômées, ou ayant peu d'expérience professionnelle, attestations de formation à « l'accueil et à l'information 160 h », et du stage de 200 h.
- 2 photos récentes

Vous devez dès à présent prendre un rendez-vous auprès de la responsable de formation pour un entretien préalable d'informations.

Après étude de votre dossier nous vous ferons parvenir l'adresse d'un clinicien avec lequel vous prendrez rendez-vous. L'admission sera décidée après ces deux entretiens.

Le prochain cycle de formation débutera **en septembre 2017**.

L'AFCCC est un organisme agréé au titre de la formation permanente. De ce fait les frais de formation peuvent être pris en charge par l'employeur ou par un fond de formation. Par contre, il revient au candidat de demander cette prise en charge et de nous la transmettre après accord (un délai de plusieurs mois est parfois nécessaire pour l'obtention de cet accord).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Cathy SAULNIER  
Responsable de formation  
au Conseil Conjugal et Familial

